

HISTOIRE DE MÉLAN, 1^{re} partie, *Monastère des Moniales chartreuses*,
Montreuil-sur-Mer, 1898. In-8°, 518 p. et grav.

L'ordre des Chartreux tient à reprendre dans le monde des études historiques la place que lui ont méritée les très nombreux et très importants couvents qui ont, autrefois, abrité ces religieux. L'ordre encourage même les monographies particulières, écrites par des personnages autres que des Chartreux. C'est ce qui vient de se produire pour l'ouvrage plein de documents et de faits, — c'est là son meilleur éloge, — que M. l'abbé Feige a consacré au couvent des moniales chartreuses de Mélan, lequel n'a pas perdu tout à fait son affectation, puisqu'il est devenu petit séminaire.

Mélan, ville princière des barons de Faucigny, peut prétendre à une antiquité relative, puisqu'on y a trouvé des tombeaux burgondes. Le monastère auquel est attaché son nom fut fondé par la bienfaisance de Béatrix de Savoie, qui établit en son domaine quarante religieuses et sept pères chartreux : soixante-six hectares de terres et des vignes servaient à l'entretien du nombreux personnel de ce couvent.

Un chapitre intéressant de l'ouvrage est celui qui a trait aux statuts des moniales chartreuses : il ne sera pas inutile d'entrer ici dans quelques détails. Trois sortes de religieuses forment la communauté : les professes, chargées plus spécialement de l'office du chœur, les *converses*, adonnées aux travaux manuels, mais ayant fait des vœux, tandis que les *données* n'en ont point encore prononcé. Les religieuses sont d'abord postulantes avec l'habit séculier pendant un an, novices avec la robe blanche pendant une autre année, professes jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans et, enfin, vierges consacrées à Dieu. La cérémonie de la profession est particulièrement touchante : « A l'offertoire de la messe, la novice s'avance au milieu de la partie haute du chœur ; puis, la tête baissée, les mains jointes, elle chante à trois reprises une antienne et trois fois le chœur répond en glorifiant Dieu. Alors, tombant à genoux devant la prieure : « Priez pour moi, ô ma Mère », dit la novice, et elle baise humblement la terre ; puis, elle réitère cette cérémonie devant chaque religieuse. Elle revient ensuite devant la grille où on la revêt d'une nouvelle robe bénite et, en face de l'autel, elle lit les vœux tracés de sa main. Elle baise la croix par elle tracée au bas de la formule, et la